

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit PROMETHOATE

Autres moyens d'identification

Code du produit 50001748

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Peut être utilisé comme insecticide seulement.

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur FMC Agricultural Solutions A/S
Thyborønvej 78
DK-7673 Harbøre
Danemark

Téléphone: +45 9690 9690
Téléfax: +45 9690 9691
Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez:
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)
1 202 / 483-7616 (CHEMTREC - Alternatif international)

Urgence médicale:
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1B	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

cyclohexanone
diméthoate (ISO)
Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics
anhydride maléique

Etiquetage supplémentaire

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
diméthoate (ISO)	60-51-5 200-480-3 015-051-00-4	Self-react. E; H242 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 1; H372 (Système nerveux) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	39

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 30.07.2024

		Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
cyclohexanone	108-94-1 203-631-1 606-010-00-7	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 30 - < 50
Aromatic hydrocarbons, C9; Alkyl-benzenes; C9-aromatics	128601-23-0	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
alkoxylated short fatty alcohol	Non attribuée	Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10
anhydride maléique	108-31-6 203-571-6 607-096-00-9 01-2119472428-31-0132	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1A; H317 Skin Sens. 1A; H317 STOT RE 1; H372 (Système respiratoire)	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.
 Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
 En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

de sécurité et appeler un médecin.

- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec les vêtements, les enlever.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Au contact, les premiers symptômes à apparaître peuvent être une irritation. Symptômes d'inhibition de la cholinestérase : nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, vision floue, pupilles pointues, oppression thoracique, respiration laborieuse, nervosité, transpiration, larmoiement, bave ou écume de la bouche et du nez, spasmes musculaires et coma.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.
- Risques : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Cette substance est un pesticide inhibiteur réversible de la cholinestérase, qui provoque chez l'homme des symptômes typiques de l'inhibition de la cholinestérase, notamment des maux de tête, des vertiges, une faiblesse, des crampes abdominales, des nausées, une salivation excessive, une transpiration et une vision trouble. Les signes plus graves d'inhibition de la cholinestérase sont les suivants : larmoiement, pupilles en pointe, sécrétions respiratoires excessives, cyanose, convulsions, tremblements généralisés et coma. Une inhibition excessive de la cholinestérase peut entraîner.

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Le produit peut se décomposer rapidement lorsqu'il est chauffé, ce qui peut provoquer une explosion.

Produits de combustion dangereux : Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Oxydes de phosphore
Oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de carbone
Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour des raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Recueillir le maximum possible de déversement à l'aide d'un matériau absorbant approprié.
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
 Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Le produit est inflammable. La formation de mélanges vapeur-air explosifs est possible. Des mesures de prévention des incendies doivent être prises.
 Manipuler avec une extrême prudence.
 Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.
 Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler l'aérosol.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Température de stockage recommandée 20 - 25°C. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 30.07.2024

doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Précautions pour le stockage : Ne pas entreposer près des acides en commun

Température de stockage recommandée : 25 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Le produit est un pesticide approuvé et ne peut être utilisé qu'aux fins pour lesquelles il est approuvé, selon les conditions contenues dans l'étiquette approuvée par les autorités compétentes.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
cyclohexanone	108-94-1	STEL	20 ppm 81,6 mg/m ³	2000/39/EC
		TWA	10 ppm 40,8 mg/m ³	2000/39/EC

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
cyclohexanone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	80 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	80 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	4 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	20 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	20 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 30.07.2024

	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	40 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	1 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	1,5 mg/kg
Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	150 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	32 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
anhydride maléique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,190 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	0,800 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,320 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,200 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	0,200 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,050 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,080 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,100 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	0,100 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,060 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	0,100 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
cyclohexanone	Eau douce	0,033 mg/l
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,329 mg/l
	Eau de mer	0,003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,249 mg/kg poids sec (p.s.)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

	Sédiment marin	0,025 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,03 mg/kg poids sec (p.s.)
anhydride maléique	Eau douce	0,075 - 0,100 mg/l
	Eau de mer	0,0075 - 0,010 mg/l
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,4281 - 0,750 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,46 - 44,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,060 - 0,334 mg/kg
	Sédiment marin	0,006 - 0,0334 mg/kg
	Sol	0,010 - 0,0415 mg/kg
	Oral(e)	6,67 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains
Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce produit.
Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	bleu
Odeur	:	aromatique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	3,14 (25 °C) Concentration: 10 g/l
Point/intervalle de fusion	:	< 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	48 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.060 g/l (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	émulsionnable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non disponible pour ce mélange.
Température de décomposition	:	Donnée non disponible

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Viscosité

Viscosité, dynamique : 6,4 mPa.s (20 °C)
4 mPa.s (40 °C)

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

9.2 Autres informations

Inflammabilité (liquides) : Entretient la combustion

Tension superficielle : 42,1 mN/m, 20 °C

Poids moléculaire : Non applicable

Taille des particules : Non applicable

Auto-inflammation : 310 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Suivez les conseils de prudence et évitez les matières et les conditions incompatibles

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Températures supérieures à la température de stockage recommandée.
Le chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irritantes.
Éviter le choc et le frottement.

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 386 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): env. 1,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Remarques: Basé sur les données d'un produit similaire.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après un contact cutané unique.

Composants:**diméthoate (ISO):**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 348 - 423 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425
Symptômes: hypoactivité, Tremblements
- DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Symptômes: hypoactivité, Tremblements
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.
- DL50 (Souris, mâle et femelle): 160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): env. 1,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
- CL50 (Rat): 3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg
Symptômes: Tremblements
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après un contact cutané unique.
Remarques: pas de mortalité

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après un contact cutané unique.
Remarques: pas de mortalité

cyclohexanone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.890 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3.492 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6,193 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 3.160 mg/kg

alkoxylated short fatty alcohol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

anhydride maléique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1.090 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, femelle): 2.620 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Produit:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:**diméthoate (ISO):**

Espèce : Lapin
Evaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : irritation légère ou nulle de la peau.

cyclohexanone:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation de la peau

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation légère de la peau

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

anhydride maléique:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Espèce : Lapin
Evaluation : Irritant pour les yeux.
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Composants:**diméthoate (ISO):**

Espèce : Lapin
Evaluation : Irritation légère des yeux
Méthode : EPA OPP 81-4

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Résultat : Irritation légère des yeux

Espèce : Lapin
Evaluation : Irritant pour les yeux.
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation des yeux
BPL : oui

cyclohexanone:

Méthode : Essai biologique sur membrane chorioallantoïque d'œuf de poule

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

anhydride maléique:

Espèce : Lapin
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Espèce : Souris
Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Composants:**diméthoate (ISO):**

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Dermale
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL : oui

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Type de Test : Test sur ganglions lymphatiques locaux
Evaluation : Pas un sensibilisateur de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406

alkoxylated short fatty alcohol:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : négatif

anhydride maléique:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition : Dermale
Espèce : Souris
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.
Méthode : OCDE ligne directrice 429

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**diméthoate (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce: Rat
Type de cellule: Cellules du foie
Résultat: positif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 474

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: test d'aberration chromosomique
Espèce: Rat
Résultat: négatif

cyclohexanone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: étude in vitro sur les dommages et/ou la réparation de l'ADN
Système d'essais: Fibroblastes diploïdes humains
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test d'aberration chromosomique
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre") (mâle et femelle)
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 477
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique de la moelle os-

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

seuse
Espèce: Rat
Résultat: négatif

anhydride maléique:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique de la moelle osseuse
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Voie d'application: Inhalation
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**cyclohexanone:**

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 104 weeks
Dose : (462 and 910 mg/kg/d)
LOAEL : 3.300 ppm
Résultat : positif

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

anhydride maléique:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Dose : 0, 10, 32, 100 Poids corporel mg / kg
NOEL : 10 Poids corporel mg / kg
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Résultat : négatif

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**diméthoate (ISO):**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat
Dose: 1, 15, 65 parties par million
Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 15 ppm
Symptômes: Incidence sur la capacité d'accouplement
BPL: oui

Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat
Dose: 0.2, 1, 6.5 mg/kg p.c./jour
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1 Poids corporel mg / kg
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 6,5 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 416
BPL: oui

Type de Test: toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 6.5 mg/kg p.c./jour
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 6,5 mg/kg p.c./jour
Symptômes: Incidence sur la capacité d'accouplement
Méthode: OCDE ligne directrice 415
BPL: oui

cyclohexanone:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Dose: 1.02, 2.04, 4.1 mg/l
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 4,1 mg/l
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEC: 2,04 mg/l
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEC: 2,04 mg/l
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 50, 250, 500 mg/kg b.w.
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 250 Poids corporel mg / kg
Térogénicité: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la ferti-
- Evaluation lité.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude sur trois générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop- : Type de Test: Prénatal
pement du fœtus Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

anhydride maléique:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 20, 55, and 150 milligramme par kilogramme
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 20 Poids corporel mg / kg
Fertilité: NOEL: 55 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop- : Espèce: Rat
pement du fœtus Voie d'application: Oral(e)
Durée d'un traitement unique: 15 jr
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 140 Poids corporel mg / kg
Tératogénicité: NOAEL: >= 140 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: >= 140 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-
- Evaluation sement comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Produit:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Composants:**Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Produit:

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:**diméthoate (ISO):**

Organes cibles : Système nerveux
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

cyclohexanone:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

anhydride maléique:

Voies d'exposition : Inhalation (poussière/buée/fumée)
Organes cibles : Système respiratoire
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

Toxicité à dose répétée**Composants:****diméthoate (ISO):**

Espèce : Rat
LOAEL : 2.5 mg/kg p.c./jour
Durée d'exposition : 90 days
Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

Espèce : Rat
NOAEL : 0.06 - 0.08 mg/kg p.c./jour
LOAEL : 3.22 - 3.78 mg/kg p.c./jour
Durée d'exposition : 90d
Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

cyclohexanone:

Espèce : Rat, mâle et femelle

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

NOAEL : 143 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 d
Dose : 40, 143 and 407 mg/kg b.w.
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Espèce : Rat, mâles
NOAEC : 1,8 mg/l
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 12 months
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

anhydride maléique:

Espèce : Chien, mâle et femelle
NOAEL : 60 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 d
Dose : 0, 20, 40, or 60 mg/kg p.c./jour
Méthode : OCDE ligne directrice 409

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEL : 10 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 years
Dose : 0, 10, 32, and 100 mg/kg p.c./jour
Méthode : OCDE ligne directrice 452

Espèce : Rat, mâle et femelle
LOAEC : 0,0011 mg/l
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 6 months
Organes cibles : Système respiratoire

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**diméthoate (ISO):**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets neurologiques**Composants:****diméthoate (ISO):**

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Remarques : Neurotoxicité observée dans les études sur les animaux

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

Composants:**diméthoate (ISO):**

Remarques : Le diméthoate est rapidement absorbé et excrété après administration orale. Il est largement métabolisé. Le diméthoate et ses métabolites se trouvent principalement dans le foie et les reins. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 8,9 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 246 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les organismes terrestres : CL50: 0,37 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
Espèce: Abeilles mellifères

CL50: 0,29 µg/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale
Espèce: Abeilles mellifères

Composants:**diméthoate (ISO):**

Toxicité pour les poissons : NOEC (Cyprinodonte à tête de mouton): 2,4 mg/l
Type de Test: Étape de vie précoce

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 0,48 - 0,66 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

NOEC (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 0,04 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

CL50 (*Mysidopsis bahia* (Mysis effilée)): 15 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 72-3
BPL: oui

CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 1,6 - 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

NOEC (*Crassostrea virginica* (huître atlantique)): 46 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Selenastrum capricornutum* (algue verte)): 117 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Micro-Algue)): > 95 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (*Navicula pelliculosa* (Diatomée)): > 98 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.5400
BPL: oui

NOEC (*Lemna gibba*(lentille d'eau bossue)): 41,5 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr
Type de Test: Test de renouvellement statique
Méthode: OCDE ligne directrice 221
BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,4 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

NOEC: 2,4 mg/l
Espèce: Cyprinodonte à tête de mouton
Type de Test: Étape de vie précoce
BPL: oui

NOEC: 1,25 mg/l
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Type de Test: Phase de Vie-Précoce
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: oui

LOEC: 96 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Méthode: OCDE ligne directrice 229
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,04 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: 0,14 mg/l
Durée d'exposition: 32 jr
Espèce: Americamysis bahia (crevette de Mysid)
Type de Test: Essai en dynamique
BPL: oui

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 31 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 207
BPL:oui

NOEC: 2,87 mg/kg
Durée d'exposition: 28 jr
Point final: reproduction
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
BPL:oui

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: 44 mg/kg
Point final: Toxicité aiguë par voie orale
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)
Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.2100

NOEC: 35,4 ppm
Point final: Test de Reproduction
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)
Méthode: OCDE ligne directrice 206
BPL:oui

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

DL50: 17,3 mg/kg
 Point final: Toxicité aiguë par voie orale
 Espèce: *Colinus virginianus* (Colin de Virginie)
 Méthode: EPA OPP 71-2 (test de toxicité alimentaire aviaire)
 BPL:oui

NOEC: 10,1 ppm
 Point final: Test de Reproduction
 Espèce: *Colinus virginianus* (Colin de Virginie)
 Méthode: OCDE ligne directrice 206
 BPL:oui

DL50: 12 µg/abeille
 Point final: Toxicité aiguë par contact
 Espèce: Abeilles mellifères
 Méthode: OCDE ligne directrice 214
 BPL:oui

DL50: 4 µg/abeille
 Point final: Toxicité aiguë par voie orale
 Espèce: Abeilles mellifères
 Méthode: OCDE ligne directrice 213
 BPL:oui

cyclohexanone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 527 - 732 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEC (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorga- : CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

nismes
Durée d'exposition: 30 min
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: fractions adaptées à l'eau (WAF)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,22 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 7,9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 99 mg/l
Durée d'exposition: 10 min
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

alkoxylated short fatty alcohol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

anhydride maléique:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 42,81 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 11,8 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 74,35 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les microorganismes	:	EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 44,6 mg/l Durée d'exposition: 18 h Méthode: DIN 38 412 Part 8
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:**diméthoate (ISO):**

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable.
------------------	---	--

cyclohexanone:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Méthode: OCDE ligne directrice 301F
------------------	---	--

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 78 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301F
------------------	---	---

alkoxylated short fatty alcohol:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable.
------------------	---	--

anhydride maléique:

Biodégradabilité	:	Inoculum: Boue activée, non adaptée Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 90 % Durée d'exposition: 25 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
------------------	---	---

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:**diméthoate (ISO):**

Bioaccumulation : Espèce: Truite Arc en Ciel
Facteur de bioconcentration (FBC): > 1.000
Remarques: Le produit/substance a un potentiel de bioaccumulation.
Voir la section 9 pour le coefficient de partage octanol-eau.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: 5,7 (20 °C)
log Pow: 0,75 (20 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

cyclohexanone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,86 (25 °C)

Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,92 - 3,59
Méthode: QSAR

anhydride maléique:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,61

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:**diméthoate (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Composants:

diméthoate (ISO):

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

diméthoate (ISO):

Potentiel de perturbation endocrinienne : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dangereux.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 1993
ADR	: UN 1993
RID	: UN 1993
IMDG	: UN 1993
IATA	: UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Dimethoate)
ADR	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Dimethoate)
RID	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Dimethoate)
IMDG	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Dimethoate)
IATA	: Flammable liquid, n.o.s. (Cyclohexanone, Solvent naphtha (petroleum), light aromatic, Dimethoate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 3	
ADR	: 3	
RID	: 3	

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

IMDG : 3

IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage**ADN**

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquid

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquid

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES. alkoxylated short fatty alcohol Alkoxylated surfactant Aromatic hydrocarbons, C9; Alkylbenzenes; C9-aromatics DIMETHOATE TECHNICAL
ENCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	:	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H314	:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H334	:	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H372	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables

PROMETHOATE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.07.2024	50001748	Date de la première version publiée: 30.07.2024

Resp. Sens.	:	Sensibilisation respiratoire
Self-react.	:	Substances et mélanges autoréactifs
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	:	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2000/39/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	:	Limite d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



PROMETHOATE

Version 1.0 Date de révision: 30.07.2024 Numéro de la FDS: 50001748 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.07.2024

Autres informations :

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3 H226

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1B H317

STOT SE 3 H336

STOT RE 2 H373

Aquatic Chronic 1 H410

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Méthode de calcul

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

MA / FR